

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 8 DECEMBRE 2022**

DEL-2022-282

L'An deux mille vingt-deux, le huit décembre, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 1^{er}/12/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOUVARD, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, GYSELINCK, JACQUES, MATHIAN, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mme DETURCHE.

MM. FRANCOIS, GILLET, HACQUIN, SADDIER.

Etaient absents ou excusés :

Mme DALL'AGLIO.

MM. BOISIER, CHASSAGNE, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, GIZARD, HULIN, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, GIRARD, GRANGE, LOUVEAU, MALOSSE, MERCAT, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 25

Présents : 16

Représentés par mandat : 5

Objet : FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE SERTPR PAR LA SOCIETE EUROVIA ALPES - AVENANT DE TRANSFERT DU MARCHE DE TRAVAUX ME 21006 - DOUSSARD - ROUTE DE MARCEAU - LOT 3B

Exposé du Président,

Le marché de travaux ME 21006 pour la réalisation de travaux de finitions et d'enrobés sur la commune de DOUSSARD - Route de Marceau, a été notifié à l'entreprise SERTPR le 10 mai 2021 suite à la délibération n° 2021-31 du Bureau syndical du SYANE du 4 mars 2021.

Par courrier en date du 22 novembre 2022, la société EUROVIA ALPES Agence SERTPR a informé le SYANE que par traité de fusion ayant pris effet au 1^{er} juillet 2022, la Société d'Etude et de Réalisation de Travaux Publics et Routiers a été absorbée par voie de fusion-absorption au profit de la société EUROVIA ALPES.

La société EUROVIA ALPES se substitue donc à la société SERTPR dans l'ensemble des droits et obligations découlant de son activité, en ce compris les droits et obligations résultant du marché de travaux susvisé.

Par conséquent, il y a lieu de signer un avenant de transfert pour le marché de travaux ME 21006, afin de prendre en compte cette modification de titulaire :

N° du marché	Objet	Nouveau titulaire
ME 21006	DOUSSARD - Route de Marceau Lot n° 3	EUROVIA ALPES Agence SERTPR

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES A NUMERIQUE